

15ème législature

Question N° : 18967	De M. Rémi Delatte (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Apprentissage de la natation à l'école	Analyse > Apprentissage de la natation à l'école.
Question publiée au JO le : 16/04/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Rémi Delatte alerte Mme la ministre des sports sur le nombre de noyades, particulièrement chez les enfants, tant en piscines publiques qu'au sein du milieu domestique. À l'approche des beaux jours, il apparaît donc indispensable de mettre en œuvre un véritable programme d'apprentissage du savoir nager et du savoir se sauver en France, dès le plus jeune âge et particulièrement dès le cours primaire. Selon santé publique France, en effet, le nombre de noyades est en forte hausse, quand bien même le nombre de morts ne suit pas la même trajectoire. La noyade reste pour autant la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les enfants. Aussi, il souhaiterait connaître les pistes de travail du Gouvernement, et ses actions concrètes déjà engagées, en faveur de l'apprentissage de la natation dès l'école élémentaire. Par ailleurs, il tient à s'assurer que la formation en question sera dispensée par des professionnels « Maîtres-Nageurs Sauveteurs », et souhaite connaître les conditions dans lesquelles elle envisage de travailler à une qualification des actuels titulaires du BNSSA comme « Maîtres-Nageurs Sauveteurs ».